



CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 29 juillet 2020 à 19 heures 00 minutes
Salle du Conseil municipal

Présents : M. ARNAUD Thierry, M. AVIAS Cyrille, M. BOURGEOIS David, M. BOYER Joël, Mme CHARROUD Annie, Mme DALLARD Nathalie, M. GANDON Christian, M. GIAUFRET Hervé, Mme GONNET Léa, M. MAURIN Thierry, Mme MAYRAS Françoise, Mme NURY Mélissa, M. RAVEL Pascal, M. SOULAVIE François, M. SOUTEYRAND Marc, Mme TROUILLAT Geneviève

Procuration(s) : Mme BANNIER Marie-Claude donne pouvoir à Mme MAYRAS Françoise, Mme DONDEY Patricia donne pouvoir à M. RAVEL Pascal

Absent(s) : Mme OLLIER Anne

Excusé(s) : Mme BANNIER Marie-Claude, Mme DONDEY Patricia

Ouverture de séance.

La séance est ouverte à 19 heures sous la présidence de M. SOUTEYRAND Marc.
Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum est atteint.

Après l'appel des Conseillers Municipaux, M. GIAUFRET Hervé est désigné(e) à l'unanimité secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dossiers soumis à délibération

33-2020 Régie des transports - Vote du Compte Administratif 2019

Le Compte administratif a été approuvé à l'unanimité. Le montant des dépenses s'élève à 30 470,55 € et celui des recettes à 34 228,30. Le résultat définitif est donc de 3 757,75 €.

34-2020 Régie des transports - Vote du Compte de Gestion 2019

Le Conseil Municipal,
Déclare à l'unanimité, le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

35-2020 Régie des transports - Affectation du résultat 2019

L'excédent est affecté en report à nouveau créancier pour un montant de 3 757,75 €

36-2020 Régie des transports - Vote du budget 2020

Le Budget primitif de la régie de transport de l'exercice 2020 est voté à l'unanimité. Il s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à hauteur de 10 758 €.

37-2020 Régie des transports - Remboursement de frais à la commune

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **FIXE** le montant de la participation de la Régie de transport aux frais de secrétariat à la somme forfaitaire de 2000 € et le coût horaire du conducteur du car de la Régie de transport à 20 € de l'heure, à compter de 2020,
- **DONNE** pouvoir au Maire pour signer tout document se rapportant à cette décision.

38-2020 Commune - Vote du Compte Administratif 2019

Le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Marc SOUTEYRAND, est approuvé à l'unanimité. Il peut se résumer comme suit :

Investissement		
Dépenses	Prévu :	2 866 956,38
	Réalisé :	2 393 108,16
Reste à réaliser : 432 355,01		
Recettes	Prévu :	2 866 956,38
	Réalisé :	1 996 078,37
Reste à réaliser : 0		

Fonctionnement		
Dépenses	Prévu :	1 358 485,38
	Réalisé :	977 506,16
Reste à réaliser : 0,00		
Recettes	Prévu :	1 358 485,38
	Réalisé :	1 475 257,13
Reste à réaliser : 0		

Résultat de clôture de l'exercice	
Investissement :	-397 029,79
Fonctionnement :	497 750,97
Résultat global :	100 721,18

39-2020 Commune - Vote du Compte de Gestion 2019

Le Conseil Municipal,
Déclare à l'unanimité, le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2019, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

40-2020 Commune - Affectation du résultat 2019

Le Conseil Municipal, décide d'affecter le résultat de fonctionnement pour 250 000 € en section d'investissement (en réserves au compte 1068) et 247 750,97 en report à nouveau créditeur.

41-2020 Commune - Vote du budget 2020

Le Budget primitif de l'exercice 2020 est adopté à l'unanimité. Il s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à hauteur de de 2 969 555,28 € et se décompose comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	1 486 073,31 €	1 486 073,31 €
(dont 432 355,01 € de RAR)		
Fonctionnement	1 483 481,97 €	1 483 481,97 €
TOTAL	2 969 555,28 €	2 969 555,28 €

Monsieur Gandon s'abstient concernant la répartition et l'attribution des subventions aux associations

42-2020 Vote des taux d'imposition 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir écouté l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

FIXE les taux d'imposition de la commune pour 2020 à :

- 11,70 % pour le foncier bâti
- 69,69 % pour le foncier non bâti

43-2020 Extension de réseaux assainissement "Les Vivets"

Après avoir écouté l'exposé du Maire et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la participation financière de la commune pour un montant de 3 500 €.
 - **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,
- DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Questions Diverses

Monsieur le Maire rappelle que M. DARNAUD et Mme VENTALLON candidats aux élections sénatoriales viendront échanger en mairie d'Ucel samedi 1er aout 2020 à 16h45

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21h00.

Fait à UCEL

Le secrétaire de séance, M. GIAUFRET Hervé



A handwritten signature in black ink, appearing to be "G. Guiffret", is written over a horizontal line.